



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

CHANGEMENT DANS L’AFFICHAGE DES PANNEAUX DE SORTIES D’URGENCE

Ville-Marie, le 4 avril 2018 – La MRC de Témiscamingue tient à informer la population d’une nouveauté dans le Code de Construction du Québec (CCQ) 2010, concernant les panneaux de sorties d’urgence.

Depuis longtemps, les panneaux SORTIE devaient être éclairés de l’intérieur en tout temps et arboraient des lettres rouges sur fond contrasté ou l’inverse, tel que ci-dessous.



Depuis l’entrée en vigueur du nouveau code de construction, tout nouveau bâtiment doit afficher le panneau SORTIE maintenant constitué d’un pictogramme vert et d’un symbole graphique blanc ou de teinte pâle, éclairé en tout temps. Voici le nouvel aspect de ce pictogramme :



Ainsi, lors d’une évacuation, assurez-vous de repérer ce nouveau pictogramme vert. Celui-ci vous dirigera vers une issue d’urgence afin de mettre votre vie en sécurité.

Pour de plus amples informations au niveau de la prévention des incendies, la MRC de Témiscamingue vous invite à contacter son technicien, M. François Gingras par courriel à francois.gingras@mrctemiscamingue.qc.ca ou au 819.629-2829 poste 240.

- 30 -

Source :

Véronic Beaulé
Responsable des communications
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 229
veronic.beaule@mrctemiscamingue.qc.ca

Pour information

François Gingras
Technicien en prévention des incendies
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 240
francois.gingras@mrctemiscamingue.qc.ca